

REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Comité Syndical du 02 juin 2026
Délibération n° 2026-06-02/C-02

OBJET : Election des représentants de la Société d'Economie Mixte Gard Energie (SEM GARD-ENERGIE).

L'an deux mille-six le deux du mois de juin, les membres du Comité Syndical du Territoire d'Energie GARD-SMEG dûment convoqués le convoqués le 21 mai 2026, se sont réunis à 11h00 dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLÉ.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph CIPOLLINA	ARAMON	X			
Pierre SIOLY	AUBAIS (à Patrick DE GONZAGA – LA ROUVIERE)			X	
Christophe TICHET	BEAUVOISIN		X		
Juan MARTINEZ	BELLEGARDE	X			
Dominique BERTHUOT	BOUILLARGUES	X			
Olivier MOURGUES	BROUZET LES ALES	X			
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES		X		
Fabrice GINER	CALVISSON	X			
Richard GERET	CANNES ET CLAIRAN	X			
Pascal MIARD	CAVEIRAC		X		
François ABBOU	CC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES TS	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
André OLIVÉ	CLARENSAC	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Alain BASTIEN	DOMESSARGUES	X			
Martial SCRINZI	FONTANES				X
Emilie JULIÉ	FOURNES	X			
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Thibaut JALAGUIER	LA GRAND COMBE		X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Caroline BOUIS	LAUDUN L'ARDOISE	X			
Charles MARIF	LAVAL - PRADEL		X		
Thierry MANCEL	LE GRAU DU ROI				X
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Christian BERGES	LES ANGLES				X
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X			
Thierry SABATIER	MANDUEL	X			
Yohan MESSABIER	MARGUERITTES				X
Clément MONNIER	MEYNES (à Christophe ZARAGOZA – LEDENON)			X	
Jack VERRIEZ	MIALET	X			

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Benoît LEPAGE	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Marc BOUCHET	MONOBLET	X			
Fanny DAGUENET	NIMES	X			
Jérôme CARMINATI	PONT SAINT ESPRIT	X			
Patrick AUBENAS	POTELIERES	X			
Ludovic RIBIERE	POULX		X		
Yohann BLONDEAU	ROCHEFORT DU GARD	X			
Michel BERARDO	ROQUEMAURE		X		
Ludovic DUMAS	ROUSSON (à Aimé CAVAILLÉ - ALES)			X	
Frédéric GRAS	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	X			
Thierry BONHOMME	SAINT CHRISTOL LES ALES	X			
Olivier JOUVE	SAINT GENIES DE COMOLAS	X			
Nicolas GUILLOT	SAINT GENIES DE MALGOIRES	X			
Frédéric BRUNEL	SAINT GILLES	X			
Frédéric CHABALIER	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	X			
Joseph GUARDIOLA	SAINT LAURENT LA VERNEDE	X			
Patrick LAPANNE	SAINT MARTIN DE VALGALGUES		X		
Elian PETITJEAN	SAINT MICHEL D'EUZET	X			
Martial DARBEILLE	SAINT PAULET DE CAISSON	X			
Philippe RIBOT	SAINT PRIVAT DES VIEUX	X			
Nathalie FABIÉ	SAINT SIFFRET				X
Olivier GAILLARD	SAUVE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS-LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES		X		
Cathy DURIE	SOUSTELLE	X			
Ghislain PALLIER	SUMENE	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Jean-Noël PUDDU	VABRES	X			
Jean-Pierre GUSAÏ	VAUVERT	X			
Frédérique MONIER-GILLES	VERGEZE	X			
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LEZ AVIGNON		X		
Total		46	10	3	5

P = Qui ont pris part au vote - E = Excusés - Pr = Absents avec procuration – A = Absents

Nombre de Membres en exercice	:	64
Nombre de Membres ayant pris part au vote	:	46
Nombre de votes exprimés	:	49

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

Election des représentants de la Société d'Economie Mixte Gard Energie (SEM GARD-ENERGIE)

PAGE 2

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives à la représentation des collectivités et établissements publics au sein d'une société d'économie mixte locale,

Vu la délibération n° 2025-42 du 1^{er} avril 2025 relative à la prise de participation par le Territoire d'Energie GARD-SMEG,

Considérant que le renouvellement des instances du Territoire d'Energie GARD-SMEG intervenu à la suite des élections municipales,

Considérant qu'il convient, en conséquence, de procéder à la désignation des représentants du Syndicat appelés à siéger au sein des instances de la société d'économie mixte locale, SEM GARD ENERGIE.

Ainsi conformément à la délibération n° 2025-42 du 1^{er} avril 2025, la SEML « GARD-ENERGIE » sera administrée par un conseil d'administration composé de 10 sièges répartis de la manière suivante entre les différents actionnaires :

- 8 sièges pour le Territoire d'Energie GARD-SMEG
- 1 siège pour le CDC
- 1 siège pour la SEM ENERGIE COMMUNE 81

En application des dispositions du Code de commerce, les 8 représentants du TE GARD au conseil d'administration devront être mentionnés dans les statuts de la SEM.

Les administrateurs proposés sont les suivants :

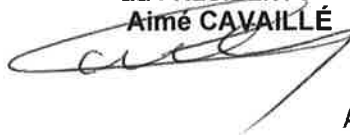
- M. Aimé CAVAILLÉ
- M. Patrick DE GONZAGA
- M. Jean-Paul BOYER
- M. Christophe ZARAGOZA
- M. Pascal PEYRIERE
- M. Jack VERRIEZ
- M. Gilles TRINQUIER
- Mme Fanny DAGUENET

Après avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DESIGNE** les huit (8) élus qui siégeront au sein du conseil d'administration de la SEM en tant que représentant du TE GARD :
 1. M. Aimé CAVAILLÉ
 2. M. Patrick DE GONZAGA
 3. M. Jean-Paul BOYER
 4. M. Christophe ZARAGOZA
 5. M. Pascal PEYRIERE
 6. M. Jack VERRIEZ
 7. M. Gilles TRINQUIER
 8. Mme Fanny DAGUENET
- **AUTORISE** le TE GARD à présenter sa candidature au poste de président du conseil d'administration et de désigner Monsieur Le Président en qualité de représentant de celle-ci dans le cadre de l'exercice de cette fonction.
- **ACTE** que le Président Directeur Général ne percevra aucune rémunération pour ces fonctions.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à accomplir, au nom et pour le compte du TE GARD, tous les actes nécessaires au fonctionnement de la SEM et à signer tous les documents nécessaires au fonctionnement de la société et, le cas échéant, à l'accomplissement des formalités légales de constitution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

LE PRESIDENT
Aimé CAVAILLÉ

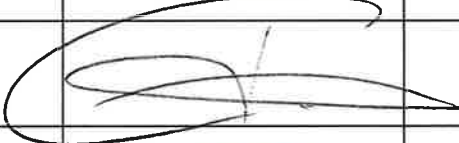
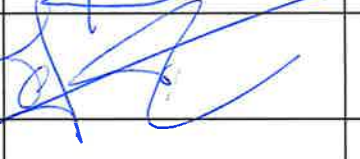
 

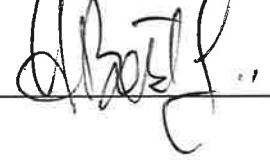
Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
De cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif
dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

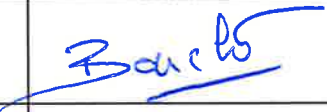
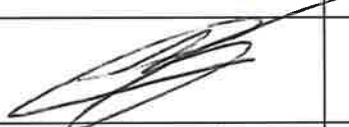
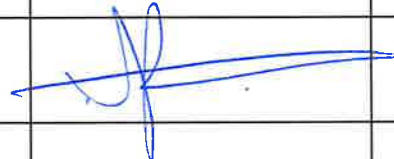
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telarecours.fr>

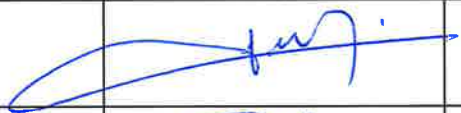
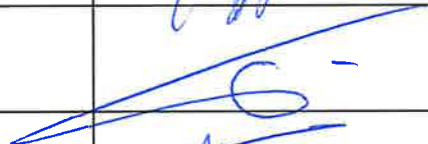
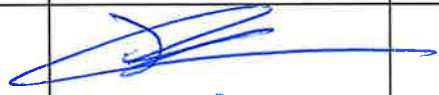
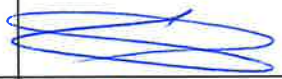
FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSEIL SYNDICAL DU TE GARD-SMEG - MARDI 2 JUIN 2026 A 11H00 - NIMES

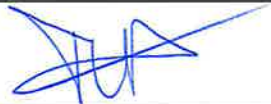
N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
3	ARAMON	Joseph CIPOLLINA			
4	AUBAIS	Pierre SIOLY	 P. DE GOWONGA		
5	BEAUVOISIN	Christophe TICHET			
6	BELLEGARDE	Juan MARTINEZ			
7	BOUILLARGUES	Dominique BERTHUOT			
8	BROUZET LES ALES	Olivier MOURGUES			
9	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CALVISSON	Fabrice GINER			
11	CANNES ET CLAIRAN	Richard GERET			
12	CAVEIRAC	Pascal MIARD			
13	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE			
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CORCONNE	Lionel JEAN			
17	DOMESSARGUES	Alain BASTIEN			
18	FONTANES	Martial SCRINZI			
19	FOURNES	Emilie JULIÉ			
20	GARONS	Aline BASTIDA			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GENERAC	Maurice BLACHAS			
22	LA GRAND'COMBE	Thibault JALAGUIER			
23	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
24	LAUDUN L'ARDOISE	Caroline BOUIS			
25	LAVAL-PRADEL	Charles MARIF			
26	LE GRAU DU ROI	Thierry MANCEL			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA			
28	LES ANGLES	Christian BERGES			
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	MANDUEL	Thierry SABATIER			
31	MARGUERITTES	Yohan MESSABIER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MEYNES	Clément MONNIER		② C. ZARAGOZA	
33	MIALET	Jack VERRIEZ			
34	MOLIERES CAVAILLAC	Benoît LEPAGE			
35	MONOBLET	Marc BOUCHET			
36	NIMES	Fanny DAGUENET			
37	PONT SAINT ESPRIT	Jérôme CARMINATI			
38	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
39	POULX	Ludovic RIBIERE			
40	ROCHEFORT DU GARD	Yohann BLONDEAU			
41	ROQUEMAURE	Michel BERARDO			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS		② A. CAMILLÉ	

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINT CHRISTOL LES ALES	Thierry BONHOMME			
45	SAINT GENIES DE COMOLAS	Olivier JOUVE			
46	SAINT GENIES DE MALGOIRES	Nicolas GUILLOT			
47	SAINT GILLES	Frédéric BRUNEL			
48	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Frédéric CHABALIER			
49	SAINT LAURENT LA VERNEDE	Joseph GUARDIOLA			
50	SAINT MARTIN DE VALGALGUES	Patrick LAPANNE			
51	SAINT MICHEL D'EUZET	Elian PETITJEAN			
52	SAINT PAULET DE CAISSON	Martial DARBEILLE			
53	SAINT PRIVAT DES VIEUX	Philippe RIBOT			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SAINT SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
55	SAUVE	Olivier GAILLARD			
56	SERVIERS-LABAUME	Jean-Paul BOYER			
57	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
58	SOUSTELLE	Cathy DURIE			
59	SUMENE	Ghislain PALLIER			
60	UZES	Jean-Luc CHAPON			
61	VABRES	Jean-Noël PUDDU			
62	VAUVERT	Jean-Pierre GUSAÏ			
63	VERGEZE	Frédérique MONIER-GILLES			
64	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME			

POUVOIR

Je soussigné **Ludovic DUMAS** de la commune de **ROUSSON**
donne pouvoir à **Aimé CAVALLE** de la commune de **ALÈS**,
de me représenter, de prendre part et d'émettre tous votes, à la réunion du 2 juin 2026 à NIMES
organisée par le Territoire d'Énergie GARD-SMEG.

Le 01/06/2026

« Bon Pour Pouvoir »



POUVOIR

Je soussigné **Clément MONNIER** de la commune
de **MEYNES** donne pouvoir
à **Christophe ZARAGOZA** de la commune
de **Leclenon**, de me représenter, de prendre part et d'émettre tous
votes, à la réunion du 2 juin 2026 à NIMES organisée par le Territoire d'Energie
GARD-SMEG.

Le 1/06/2026

« Bon Pour Pouvoir »

Bon Pour Pouvoir



POUVOIR

Je soussigné *Pierre SIOLY* de la commune de *AUBAIS* donne pouvoir à *Patrick de Gonzaga*
de la commune de *La Rouvière*, de me représenter, de prendre part et d'émettre tous votes, à la
réunion du 2 juin 2026 à NIMES organisée par le Territoire d'Energie GARD-SMEG.

Le *27 mai 2026.*

« Bon Pour Pouvoir »

Bon pour pouvoir.

